

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/10/07/2020031510/justel>

---

Dossier numéro : 2020-10-07/01

## Titre

7 OCTOBRE 2020. - Arrêté du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale portant fermeture des bars et arrêtant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 26-10-2020 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 08-10-2020 page : 71310

Entrée en vigueur : 08-10-2020

---

## Table des matières

---

## Texte

[Abrogé] <ARR 2020-10-26/01, art. 17, 003; En vigueur : 26-10-2020>